

Membres	16
Présents	16
Votants	16
Exprimés	16
Oui	16
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20220112-DEL-2022-02-DE
Date de télétransmission : 14/01/2022
Date de réception préfecture : 14/01/2022



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 12 janvier, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 5 janvier 2022

MEMBRES A VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Estelle DELMOND - Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Franck FOUR - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Yves LE GOUFFE - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON Michel THEYS - Guy TOUZET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2022-02

OBJET : PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE MONTS ET BARRAGES SUBVENTION RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de ses actions, le Pays d'art et d'histoire Monts et Barrages peut recevoir le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel du Pays d'art et d'histoire avec le détail des actions de médiation et jeunes publics (voir document joint).

La subvention prévisionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2022 s'élève à un montant de 15 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité :

- rappellent que les crédits nécessaires à la mise en œuvre des actions du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages seront inscrits au Budget Primitif 2022 du PETR ;
- autorisent le Président à solliciter ces subventions auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'année 2022.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**